



Informations presse



À nous tous d'agir !



Le Guide Bien dans mon assiette

Guide des
produits locaux
du Pays des Mauges

Une action Plan Climat du Pays des Mauges

Développer les circuits alimentaires de proximité

La réalisation de ce guide des produits locaux s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Territorial du Pays des Mauges et plus précisément dans l'axe 2 du volet agricole. Il doit donc **contribuer au développement des circuits alimentaires de proximité**.

Les modes de consommations et les attentes des consommateurs évoluent et plus particulièrement sur des questions de traçabilité, de qualité et de proximité des produits.

De nombreux producteurs locaux des Mauges proposent des produits issus de l'agriculture locale sur des points de vente à la ferme, sur les marchés, dans des magasins de producteurs ou dans les commerces de proximité. Tous les consommateurs n'ont pas forcément une lisibilité claire sur les produits qui sont disponibles à proximité de chez eux. Le guide « Bien dans mon Assiette » doit permettre d'apporter cette lisibilité pour que les habitants du Pays des Mauges puissent consommer plus facilement local.

Cette action a été menée par le Comité Régional de Développement Agricole et rural des Mauges (CRDAM), l'antenne locale de la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec le Pays des Mauges et le CPIE Loire et Mauges.

Le Plan Climat du Pays des Mauges, rappels

Le Plan Climat est lancé en octobre 2010 par le Pays des Mauges, après une année de construction et de concertation avec les acteurs du territoire (partenaires locaux, départementaux...). Il est constitué d'une trentaine d'actions à mener sur 3 ans : les Actions Climat Energie.

Mis en œuvre par le Pays des Mauges, le Plan Climat est animé au jour le jour en partenariat avec le CPIE Loire et Mauges et le Comité Régional de Développement Agricole et rural des Mauges (CRDAM), l'antenne locale de la Chambre d'Agriculture, qui complète cette dynamique pour le milieu agricole.

Le Plan d'Actions Climat Energie bénéficie du soutien financier de la Région Pays de la Loire et de la participation de l'ADEME et de la DREAL au financement de certaines actions.

Ses objectifs

Face au changement climatique et à ses conséquences sur la santé, l'environnement et l'économie, le Pays des Mauges s'engage à sensibiliser les acteurs de son territoire et à mener des actions pour répondre aux enjeux majeurs de l'énergie, conscient de la nécessité d'un effort local.

En adoptant un Plan Climat Energie, le Pays des Mauges affiche une volonté d'améliorer le cadre de vie des acteurs de son territoire et de réduire les factures énergétiques des particuliers, des entreprises et des collectivités.

L'engagement du Pays se traduit par la mise en place d'un plan d'actions locales concerté, pour 3 ans (2010 - 2013), élaboré à partir d'un état des lieux de type « Bilan Carbone » du territoire.

Le Bilan Carbone

Le Bilan Carbone permet d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre et d'identifier les principaux leviers d'actions. La méthode a été élaborée et validée au plan national par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Trois secteurs d'actions prioritaires ont été identifiés sur le territoire :

- le transport (marchandises et personnes)
- l'agriculture
- l'habitat

Les Actions Climat Energie

Le plan d'action défini comprend 14 axes d'actions majeurs pour environ 25 actions précises. Il a été voté à l'unanimité le 18 octobre 2010, par le comité syndical, c'est-à-dire par les maires des 71 communes du Pays des Mauges. Il sera associé à un dispositif de pilotage technique et politique pour mettre en œuvre et évaluer les actions mises en place sur le territoire.

1. Agriculture

Axe 1 : Mieux connaître les émissions de Gaz à Effet de Serre de l'activité agricole

Axe 2 : Développer les circuits alimentaires de proximité et à faible impact environnemental

Axe 3 : Développer la maîtrise de l'énergie en agriculture

Axe 4 : Renforcer la valorisation énergétique de la biomasse (bois énergie, méthanisation...)

Axe 5 : Développer le stockage local de carbone

2. Habitat

Axe 1 : Développer un urbanisme durable

Axe 2 : Réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables dans l'habitat

Axe 3 : Favoriser les modes de construction durable

Axe 4 : Inciter par l'exemplarité des collectivités

3. Transports

Axe 1 : Intégrer l'enjeu mobilité dans l'aménagement durable du territoire

Axe 2 : Rationaliser les déplacements

Axe 3 : Développer l'utilisation de modes de transports alternatifs à l'usage individuel de la voiture

Un outil pratique pour le consommateur

Atouts et objectifs

Le guide se décline sur les 7 communautés de communes du territoire du Pays des Mauges : Champtoceaux, Montrevault, St-Florent-le-Vieil, Centre Mauges, Chemillé, Moine et Sèvre et Bocage.

Les objectifs du guide

- > Développer les circuits alimentaires de proximité.
- > Donner au consommateur la possibilité d'acheter des produits locaux en direct chez le producteur en identifiant les principaux points de vente directe sur le territoire du Pays des Mauges.
- > Permettre au consommateur d'identifier les labels de qualité des produits tout en précisant à quoi ils correspondent.
- > Donner au producteur une meilleure visibilité auprès du consommateur.
- > Informer le consommateur sur les modes de consommations.
- > Sensibiliser les consommateurs sur les aspects énergies (production d'énergie renouvelable, stockage de carbone, et économie d'énergie).

Un guide, trois façons de trouver

1. Rechercher géographiquement

Ce guide répertorie les exploitations à travers un classement géographique par communauté de communes, puis par commune. Une carte du territoire permet une lisibilité immédiate de la répartition des exploitations.

2. Rechercher par type de produits

Chaque exploitation est identifiée sur la carte par des pictogrammes présentant les produits proposés au consommateur. En fin de document, un index par typologie de produit permet une deuxième entrée.

3. Rechercher par producteur

Cet index permet également de visualiser l'ensemble des noms des exploitants, associés à leur type de production.

Identifier les démarches collectives

Ce guide permet d'identifier les démarches collectives sur le territoire, comme les magasins de producteurs et les marchés locaux. Cette dynamique de vente directe s'amplifie et notamment en agriculture biologique, en réponse aux attentes des consommateurs. Le potentiel de croissance de ces modes de commercialisation est important dans un bassin de vie dynamique.

Sensibiliser

Plus qu'un simple annuaire, le guide *Bien dans mon assiette* apporte, dans ses premières pages, des pistes de réflexion sur la façon de consommer et son impact sur l'environnement. Il apporte également une information quant aux labels de qualité.

Où le trouver ?

Renseignements pratiques

Le guide est diffusé largement sur l'ensemble du territoire.

Il est disponible :

- dans les mairies
- dans les communautés de communes
- à la Maison de Pays à Beaupréau
- dans les Offices de Tourisme
- chez les producteurs qui figurent dans le guide
- dans les magasins de producteurs et points de vente de produits locaux
- dans les centres sociaux

Il est également disponible en téléchargement sur les sites internet :

www.energieclimat-paysdesmauges.fr

www.maine-et-loire.chambagri.fr

Contact

Vincent BOUDET, conseiller en développement territorial au Comité Régional de Développement Agricole et rural des Mauges (CRDAM)
vincent.boudet@maine-et-loire.chambagri.fr - 02 41 96 77 00



Se renseigner et télécharger le guide
sur le site internet des Actions Climat Energie
du Pays des Mauges :
www.energieclimat-paysdesmauges.fr